

Un conte de fouet

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du jury, laissez-moi vous raconter l'histoire d'Ahmad.

Il était une fois une région dominée par des monts couleur sable s'élevant à trois mille mètres, une nature complètement épargnée par les constructions humaines. Complètement, car même les villages formés dans cette province, comme celui de Feroz Koh, se fondent dans cet environnement. C'est là, en Afghanistan, qu'Ahmad naquit au cours de l'année 1994.

Ahmad connaît parfaitement ces montagnes qui modèlent le paysage. Il connaît aussi ce climat ni trop chaud ni trop froid qui ne déphaserait aucunement l'homme occidental. Mais Ahmad connaît surtout le tumulte qui anime son pays depuis sa naissance.

Quand il avait sept ans, il apprit que deux tours s'effondraient en Amérique. A plusieurs reprises, il entendit vaguement parler de cette « Amérique » sans savoir ce que cela signifiait. Et pour cause, en 2001, Ahmad vit les événements historiques avec les yeux d'un enfant de sept ans. Il remarquait surtout les grands de son village s'agiter, s'exciter, s'inquiéter. Ahmad ne le comprendra que plus tard mais pour les grands, 2001 ce n'était pas la chute de deux buildings en Amérique, 2001 c'était la chute du gouvernement taliban.

Il observait avec méfiance l'arrivée d'étrangers armés et casqués dans son village. Mais un sourire perceptible à la commissure des lèvres de ces soldats dissipait cette méfiance. Il questionnait souvent son père et sa mère sur ce qui se déroulait. Comme tous parents, ceux d'Ahmad rassuraient leur enfant sans avoir réellement de réponses à ses interrogations.

Ahmad vivait donc son adolescence sans repères, sans réponses. Même la nature qui l'entourait n'était plus une référence pour le jeune garçon. Ces terres qui furent autrefois foulées par Gengis Khan étaient alors meurtries par le passage des blindés, assourdies par le vacarme des drones et souillées par les douilles des armes.

Le jeune garçon trouvait de la stabilité dans la sphère familiale, dans l'éducation pieuse que lui donnaient ses parents. La lecture du Coran, dont le sens de certains mots lui échappait, était un moment qu'il affectionnait, comme un écrin de tranquillité dans l'agitation ambiante.

Zinâ. Petit, il interrogeait souvent ses parents, ses frères sur ce terme. *Zinâ* est un mot tabou comme il en existe dans toutes les cultures. C'est un terme que l'on n'emploie pas devant les enfants, pas devant le jeune Ahmad.

C'est finalement grâce à une rencontre qu'Ahmad découvrira le sens de *Zinâ*.

Adolescent, Ahmad croisait souvent le chemin de Zarmina dans les ruelles de Feroz Koh. Intrigué, il tentait parfois de percevoir son regard dissimulé par sa *burqa*.

Progressivement les barrières culturelles et religieuses s'abaissèrent, venaient alors les premiers mots, les premiers gestes. Ahmad s'isolait souvent avec Zarmina. Il chérissait l'intemporalité de ces instants qui lui faisaient oublier la rudesse de son quotidien. Néanmoins, il percevait difficilement la passion irraisonnée qu'il éprouvait à son égard.

Pourquoi adorait-il s'abandonner à ses étreintes fuyantes ?

Pourquoi pouvait-il aimer comme il n'avait jamais aimé ?

Pourquoi était-il envahi par un sentiment de culpabilité lorsqu'il se retrouvait seul ?

Au-delà des simples questions adolescentes, un poids qui les dépassait chacun d'eux pesait sur leur relation.

Peu à peu, Ahmad comprit. *Zinâ* : c'est avant tout un péché, celui de se laisser guider par la passion avant ou en dehors d'un mariage. Cela est si grave que commettre le *Zinâ* lui ôterait toute foi en *Allah*.

Ahmad savait qu'il avait fauté, qu'il était coupable d'avoir transgressé les principes qu'on lui avait enseignés. Mais que pouvait représenter la gravité de cette faute à l'égard de l'enfant dont il devait à présent assumer la paternité. Quelle ambivalence dans l'esprit d'Ahmad ! Il avait péché mais il était père.

Un lien indescriptible mais pourtant fragile l'unissait désormais à Zarmina comme en témoignait la suite des événements.

Les autorités afghanes arrêtaient Ahmad et Zarmina, tous deux suspectés d'avoir commis le *Zinâ*. Conscient de sa faute, il se soumettait donc avec rédemption à la juridiction de Feroz Koh. Il savait donc que son sort ne serait pas soumis à la justice talibane mais à un tribunal reconnu par la communauté internationale.

Lors du procès, il ne pouvait s'abstenir de jeter des regards furtifs vers Zarmina, sa complice de toujours.

Le délibéré fut expéditif. Après quelques secondes d'un semblant de collégialité, le tribunal rendait sa décision. La sanction d'Ahmad ne fut pas la prison mais la flagellation. Ainsi, les juges le condamnaient à recevoir cent coups de fouets pour avoir commis le *Zinâ*. Mais pour Ahmad, la peine était double, les juges condamnaient Zarmina à cette même sentence.

Ahmad fut alors sommé de se placer au centre de l'arrière-cour du tribunal, encerclé par un mur de dignitaires religieux. Il se mit à genoux, baissa la tête et recourba le dos afin d'accueillir les coups de son bourreau.

Pour mesurer le temps du supplice, il tenta de compter les coups. Toutefois, son esprit se focalisait uniquement sur les brûlures que lui occasionnait le fouet. A chaque contact de celui-ci avec sa peau, il ressentait une douleur immense accompagnée d'un sentiment de honte. La honte de subir cette souffrance intense sous les yeux de Zarmina.

Mais le dernier coup de fouet ne sonna pas le glas du tourment d'Ahmad. Il fut contraint d'assister au châtement de la mère de son enfant. Ce rituel aux allures de cérémonies sacrificielles se répétait pour Ahmad.

Il regardait les coups s'abattre sur Zarmina. Il voyait son corps chanceler, tressaillir et saigner à chaque lacération. Il haïssait les regards impitoyables et cruels des notables assistant à ce funeste spectacle. Assommé par l'effroi de la scène, il remarqua à peine la dignité de la suppliciée qui ne poussait pas le moindre cri de douleur. Puis, le bras du bourreau fatiguant, l'intensité des coups diminua jusqu'à l'ultime déchirement.

Le lien qui unissait Ahmad à Zarmina était alors abîmé par le fouet, abîmé par la honte, abîmé par la culpabilité. Mais Ahmad n'avait pas encore conscience que sa peine n'était pas purgée.

Pour l'avoir tant aimée, Ahmad fut condamné à voir Zarmina cloîtrée, loin, bien trop loin de Feroz Koh. Les juges le privèrent également de son enfant qu'ils considéraient non pas comme le fruit de l'amour mais comme le fruit d'un crime. Ainsi, bien au-delà du lien unissant Ahmad à Zarmina, une famille fut brisée.

Nous ignorons ce qu'est devenu Ahmad, ce qu'est devenu Zarmina, ce qu'est devenu l'enfant.

Ne nous y trompons pas, cher jury, cette histoire est un conte qui se répète de générations en générations mais que l'on occulte rapidement tant elle est devenue la norme. Ce conte ne fait qu'appuyer la thèse selon laquelle les violations des droits de l'Homme doivent se crier pour être entendues. Certaines régions du monde ont perdu leurs voix ou n'en n'ont pas assez pour les combattre. Cela doit être l'objet de l'événement auquel nous participons. Nous, modestes plaideurs, devons porter notre voix pour ces personnes qui n'en n'ont plus.

Alors, cher jury, pour ne pas oublier ces exclus des droits de l'Homme, pour ne pas oublier les milliers d'Ahmad et de Zarmina à travers le monde, rappelons-nous de cette histoire et crions ensemble afin qu'elle ne se reproduise plus.